



Allauchactualités

MAGAZINE N° 133 - DÉCEMBRE 2020



PROTÉGER TOUS LES ALLAUDIENS

dossier /p8

+



ILLUMINATIONS
RETOUR SUR
LE LANCEMENT
DES FÊTES DE
NOËL 2020

/p18



ABANDON DE LA LINÉA
CLAP DE FIN
POUR LE PROJET
DE ROCADÉ

/p42

+

Participez à la **vie** de **votre** **commune**



**DEVENEZ CONSEILLER-ÈRE
DE VOTRE QUARTIER**

VILLE D'ALLAUCH
**Conseils
de
Quartier**



04 91 10 49 81

conseildequartier@allauch.com

EDITO



Allaudiennes, Allaudiens,

Après 6 mois d'action à votre service, il est déjà l'heure d'un premier bilan. Conformément à mes engagements, nous déployons, avec la nouvelle équipe municipale, toute l'énergie nécessaire pour mettre en œuvre les mesures indispensables à notre commune. Comme vous pourrez le constater au fil de ces pages, nous avons fait preuve de la plus grande réactivité pour faire face à la situation sanitaire actuelle et protéger les Allaudiens. Pour apporter les réponses et l'accompagnement le plus adapté à chacun. Pour assurer aussi une continuité du service public communal afin d'assister au mieux les publics les plus fragiles, de mettre en place les protocoles sanitaires renforcés (dans les écoles, les crèches, au centre aéré...) ou encore de répondre, grâce à une plus grande proximité, aux multiples problématiques du quotidien.

Des mesures concrètes pour soutenir également nos soignants, nos commerçants de proximité, nos restaurateurs, nos cafetiers... et amplifier en cette fin d'année la magie de Noël après une année 2020 particulièrement difficile. Pour cela, nous avons déjà réuni le Conseil municipal à six reprises en six mois, une cadence inédite.

En 2021, je maintiendrai le même rythme. Nous voterons dès le mois de janvier une diminution symbolique de la taxe foncière de 1%, nous poursuivrons le plan d'économies sur le parc immobilier et le parc automobile municipal, nous lancerons un plan de végétalisation de notre commune, nous réhabiliterons l'Hôtel de ville historique au cœur du village pour y célébrer à nouveau les mariages, nous lancerons les Conseils de quartier (ex-CIQ) pour une plus grande proximité dans chaque noyau villageois, nous continuerons à renforcer les effectifs de la Police municipale pour améliorer la sécurité, nous continuerons d'appliquer le principe de préférence municipale pour les rares logements sociaux disponibles, nous travaillerons à la modification du PLUi pour limiter le développement urbanistique et protéger notre cadre de vie... et bien d'autres mesures encore dont nous vous informerons très régulièrement en toute transparence.

Comme vous l'avez compris, je suis un maire qui protège dans une période où cela est plus que jamais nécessaire. Un maire présent à vos côtés pour faire d'Allauch une commune prête à relever tous les défis tout en préservant notre cadre de vie et en restant fidèle à notre identité.

De la Pounche à Fontvieille, en passant par Enco de Botte, le Logis Neuf, Pié d'Autry ou le Village, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël, dans la joie, la sérénité et dans le respect de nos traditions.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Lionel de Cala
MAIRE D'ALLAUCH

SOMMAIRE

- 4 **ALLAUCH ACTUALITÉ**
- 6 **NOUVEAU A ALLAUCH**
- 8 **SPÉCIAL COVID ALLAUCH FACE À LA CRISE**
- 16 **ALLAUCH SÉCURITÉ**
- 18 **NOËL A ALLAUCH**
- 26 **LA RETRO PORTFOLIO**
- 28 **RETROSPECTIVE 6 MOIS AU SERVICE DES ALLAUDIENS**
- 42 **TRAVAUX AMÉNAGEMENTS**
- 45 **NOTRE PRIORITÉ LA DÉFENSE D'ALLAUCH**
- 46 **VIE CULTUELLE**
- 47 **ALLAUCH FOCUS SUR**
- 48 **ALLAUCH, VUE DE L'EXTÉRIEUR**
- 49 **LES MARCHÉS D'ALLAUCH**
- 50 **NUMÉROS UTILES OU NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE**
- 51 **ECONOMIE NOUVELLES INSTALLATIONS**



BLÉ DE L'ESPÉRANCE UN SACHET OFFERT AUX AINÉS DE L'HÔPITAL ET AUX RÉSIDENTS DES MAISONS DE RETRAITE

En cette période de fêtes, le Maire Lionel de Cala a souhaité offrir symboliquement un sachet du « Blé de l'espérance » à semer le 4 décembre (jour de la Sainte-Barbe) à nos aînés de l'Hôpital d'Allauch ainsi qu'aux résidents des maisons de retraite de la commune, pour perpétuer cette tradition provençale au profit de l'association caritative de Maguy Roubaud. Ce fût chose faite le 1^{er} décembre, par le biais de l'ad-jointe en charge de la solidarité intergénérationnelle Andrée Collin, qui a procédé à la distribution dans les différents établissements de la commune. Ainsi, l'opération, menée par la municipalité, a permis de distribuer 415 sachets de blé au Centre Hospitalier d'Allauch, où il sera planté dans les parties communes, au Centre de gérontologie de La Pagerie, à la maison

de retraite du village « Bernard Carrara », ainsi qu'à la maison de retraite « Provence ».

L'association « Le Blé de l'espérance Maguy Roubaud » a pour objectif de permettre aux enfants hospitalisés de réunir les meilleures conditions psychologiques pour mieux lutter contre la maladie. Le fruit de la collecte permet notamment de doter les services pédiatriques des centres d'accueil spécialisés, de matériel médical, informatique, ludique ou audiovisuel.

Une bonne action au service d'une noble cause et comme le dit le proverbe : « *Blé de la Sainte-Barbe bien germé est symbole de prospérité la prochaine année !* ».



Un troupeau de chèvres a élu domicile depuis plusieurs mois, à l'entrée du village, pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui font le déplacement spécialement pour venir les admirer. **Afin de préserver leur santé et leur bien-être, il est demandé aux promeneurs de ne plus les nourrir, certains aliments pouvant les rendre malades.**

Il y a les chèvres sur leur rocher mais aussi des abeilles dans nos collines qui constitue un véritable lieu privilégié pour les apiculteurs. 680 ruches sont au total disposées en divers sites (Jas de Fabre, Vallon de l'Amandier, Puits de Besson..) et font l'objet d'une convention de dépôt en forêt communale. Des concessions à titre gratuit dont certaines ont été attribuées lors des trois derniers Conseils Municipaux. Le miel de romarin est l'une des spécialités d'Allauch, un nectar naturel à consommer sans modération !

DU 1^{ER} AU 25 DÉCEMBRE GRAND JEU DU CALENDRIER DE L'AVENT 500 EUROS DE BONS D'ACHAT A GAGNER CHAQUE JOUR !



Jouez, gagnez et soutenez nos commerces !

Les fêtes de fin d'année approchent et pour conserver la magie de Noël dans ce contexte sanitaire difficile, le maire d'Allauch, Lionel de Cala, a souhaité renforcer la magie de Noël tout en soutenant les commerçants, avec l'organisation d'un grand jeu du calendrier de l'avent.

Du 1^{er} au 24 décembre 2020, 5 gagnants quotidiens remporteront des bons d'achats d'une valeur maximale de 100 euros chacun à dépenser chez nos commerçants participants !

Pour participer, c'est simple : soit en ligne ou chez nos commerçants. Deux temps forts sont organisés :

- **En ligne** : Du 1^{er} au 24 décembre, jouez sur notre page Facebook « Allauch officiel » pour tenter de remporter des bons d'achats d'une valeur maximale de 100 euros chacun à dépenser chez les commerçants participants ! Un tirage au sort quotidien informera les gagnants de leur lot.

- **Dans les commerces** : Du 1^{er} au 25 décembre, complétez le bulletin de participation remis par votre commerçant allaudien lors de votre passage en caisse, pour participer au tirage au sort du 25 décembre, qui désignera le grand gagnant de l'ensemble des bons d'achats d'une valeur de 500 euros !

Renseignements : www.allauch.com



Marché de Noël virtuel Allauch et environs >

👤 Groupe Public · 2 905 membres

Rejoindre le groupe

APRÈS NEW-YORK, PARIS, LONDRES, ROME ET SYDNEY... ALLAUCH A SA PROPRE « LINE » !

Notre commune regorge d'entrepreneurs, d'artisans, de commerçants et d'artistes talentueux. C'est le cas de l'Allaudienne Aurélie Delestrade qui a lancé, cet été avec son mari, sa boutique en ligne « Latelier Doré » qui propose des objets de décoration.

Spécialisée dans la personnalisation d'objets, elle propose une production de charmantes créations locales telles que des boules de Noël en bois ou encore la fameuse silhouette d'Allauch (mais aussi de Plan-de-Cuques et Marseille) afin de décorer votre intérieur avec des accessoires uniques.

Très investie, elle est aussi à l'origine du groupe « Marché de Noël virtuel Allauch et environs » que vous pouvez rejoindre sur Facebook. Une manière de soutenir nos entrepreneurs qui ont été, eux aussi, fortement impactés par les différentes périodes de confinement.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 2020 JADE RICCI ÉLUE MISS ÉLEGANCE

Vous avez été nombreux à vous mobiliser en sa faveur et votre soutien a été décisif : l'Allaudienne Jade Ricci a été élue « Miss Élegance Provence-Alpes-Côte d'Azur » !

Jade, qui réside aux Gonagues, est diplômée d'une école de commerce Aixoise. Elle est aussi passionnée par le chant et la mode.

Bravo à elle, elle représentera notre commune à travers toute la Région ces douze prochains mois avant peut-être d'être élue Miss Élegance France 2021.



AU PLUS PRÈS DES ALLAUDIENS



UNE PROXIMITÉ RETROUVÉE.

Conformément à l'engagement pris, le bureau du maire est à nouveau au coeur du village d'Allauch depuis le lundi 6 juillet.

CONTACTS

- Tél. : 04 91 10 48 00
- bureaudumaire@allauch.com
- MAIRIE D'ALLAUCH
1, Place Pierre Bellot
13190 ALLAUCH



ELU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Notre Maire a été élu vice-président du Conseil de territoire de la Métropole le 15 juillet dernier.

Au sein du Conseil de Territoire présidé par Roland Giberti, Maire de Gémenos, Lionel de Cala a obtenu la délégation de la Culture et des Grands événements. S'impliquer et gérer au plus près les dossiers métropolitains constitueront deux enjeux fondamentaux. C'est l'engagement qui a été pris pour permettre à Allauch de peser au sein de l'institution sur toutes les décisions qui concerneront notre commune ces prochaines années.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE



ADJOINTS

Joëlle MIZRAHI

Adjointe aux Ressources humaines, au dialogue social, à la qualité du service public de proximité et aux relations internationales

Patrick SABATIER

Adjoint à l'Urbanisme et à la protection du patrimoine communal

Marie-Christine CIANNARELLA

Adjointe à la Santé, aux Affaires sociales, aux relations avec notre hôpital de proximité et au monde médical

Frédéric PLA-GAUDAUDAN

Adjoint à l'Environnement, à la préservation de notre cadre de vie, à la végétalisation des noyaux villageois, à l'agriculture, aux circuits-courts et à la Communication

Isabelle LEVY-FANUCCI

Adjointe à la Protection des collines, à la biodiversité et à la condition animale

Patrick MINEO

Adjoint à la Sécurité, à la Police municipale et à la Prévention

Andrée COLLIN

Adjointe aux Services et aux animations pour les seniors, à l'Entraide et à la solidarité entre les générations

Jean TOMASELLI

Adjoint aux Finances, au Budget et à la rationalisation des dépenses

Martine CHAIX

Adjointe à la Jeunesse, aux Loisirs, aux Maisons de quartier et aux Jumelages

Serge BENNICIA

Adjoint à l'Economie locale, à la revitalisation des noyaux villageois, aux commerces de proximité, aux marchés de producteurs locaux et à l'emploi

Christian LARTAUD

Adjoint à la Démocratie locale, aux Conseils de quartier, aux Services techniques et au suivi des travaux de proximité

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Stéphanie GRÉCO DE CONINGH

Conseillère métropolitaine et conseillère municipale déléguée à l'Education, aux écoles, au Collège et au Lycée

Corinne DE RANIERI

Conseillère municipale déléguée aux Solidarités, aux personnes en situation de handicap et à l'égalité femme-homme

Christophe MOULIN

Conseiller municipal délégué aux Transports et à la mobilité durable

Jaqueline FABRE

Conseillère municipale déléguée à la Culture, à l'aménagement du pôle culturel de l'Usine électrique et aux Cultes

Anthony PAGET

Conseiller municipal aux Fêtes, à l'animation des traditions provençales et à la vie associative

Emily PARTOUCHE

Conseillère municipale déléguée aux Sports, à la gestion des événements et des équipements sportifs

Laurent CASTILLO

Conseiller municipal délégué au Tourisme et à la Promotion de la commune

Sandrine FREIRE

Conseillère municipale déléguée à l'Innovation et au développement de l'artisanat

Maurice ATTIAS

Conseiller municipal délégué aux relations avec l'antenne de la Métropole, à la transformation de l'espace public, à la rénovation de la voirie et au développement du réseau d'assainissement

Anaïs ABRAHAMIAN

Conseillère municipale déléguée à l'Animation des noyaux villageois et à la mise en œuvre des marchés nocturnes

Bernard CROZES

Conseiller municipal délégué au développement des services numériques et au déploiement de la fibre optique

Emmanuelle GIRARD-THIVILLIER

Conseillère municipale déléguée au développement économique, aux relations avec la Zone d'activités de Fontvieille et à la création d'un espace de co-working

Lionel DE CUBBER

Conseiller municipal délégué aux relations avec les organisations professionnelles, avec la Confédération des petites et moyennes entreprises, et aux acteurs de l'Economie sociale et solidaire

Marie-Claude ALLARY

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance (crèches et halte-garderie) et au développement de la culture provençale

Henri CARVIN

Conseiller municipal délégué au monde combattant, à la mémoire communale et au dynamisme des traditions

Marie-France ROSTY

Conseillère municipale déléguée à l'Insertion et à la formation

Loïc ROUZAUD

Conseiller municipal délégué à l'animation pour la Jeunesse

GROUPES D'OPPOSITION

Groupe "Ensemble pour Allauch d'abord"

Monique ROBINEAU-CHAILAN • Jean NAYA
Aurélie TRICHAUD-PIRANI • Gérard BISMUTH

Groupe "Pour qu'Allauch reste Allauch" (Rassemblement National)

Laurent JACOBELLI • Francine LICATA LA
ROCCA



CELLULE MUNICIPALE DE CRISE COVID-19



COVID-19

À VOS CÔTÉS
**LA CELLULE
MUNICIPALE
DE CRISE
ACTIVÉE**

**Dès jeudi 29 octobre,
le Maire d'Allauch,
Lionel de Cala a
officiellement mis en
place une « Cellule
Municipale de crise
Covid-19 » pour faire face
plus efficacement aux
difficultés engendrées par
le second confinement et
par la situation sanitaire.**

Mise en place à la veille du second confinement, cette cellule de crise permet de mobiliser et coordonner toutes les équipes municipales afin d'apporter des réponses et l'accompagnement nécessaire à l'ensemble des Allaudiens.

Il s'agit d'assurer une continuité du service public afin d'assister au mieux les publics les plus fragiles, de mettre en place les protocoles sanitaires renforcés (au centre aéré, dans les crèches et les écoles...) ou encore de répondre, autant que possible, aux multiples problématiques du quotidien.

Un accompagnement de proximité pour les restaurateurs et cafetiers de la commune a aussi été installé via une cellule de crise qui leur est spécifiquement dédiée afin de leur faciliter l'accès aux différents dispositifs et aides dont ils peuvent bénéficier.

Le soutien se fait également par l'inscription gratuite, pour tous les commerçants, sur la MarketPlace d'Allauch « Ma Ville Mon Shopping », la plateforme d'achat en ligne pour développer les achats Internet « Click & Collect » (p. 14 et 15).

Pour faciliter l'accès des restaurateurs, cafetiers et commerçants aux différents dispositifs d'aide régionaux et nationaux :

commerce@allauch.com • 04 86 67 46 12

**Un accueil téléphonique spécifique
est mis en place :**

04 91 10 49 70

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Ainsi qu'une adresse mail dédiée pour
toutes les demandes des Allaudiens :**

covid19@allauch.com



Centre
Communal
d'Action
Sociale
Allauch



ACTION SOCIALE

LE CCAS D'ALLAUCH PLEINEMENT MOBILISÉ AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

Depuis le 4 novembre dernier, conformément à la volonté du Maire, le CCAS d'Allauch est pleinement mobilisé pour répondre aux multiples problématiques du quotidien et assister au mieux tous les Allaudiens. Pour accompagner dans les meilleures conditions possibles les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées dans cette période particulièrement délicate, plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de la cellule municipale de crise spéciale Covid-19.

Le CCAS a mis en place une plateforme d'appels téléphoniques spécifique. Afin d'accompagner nos aînés, n'hésitez pas à vous déclarer ou à signaler vos proches pour bénéficier des aides disponibles :

portage des repas à domicile, livraison de courses ou de produits pharmaceutiques auprès des commerçants locaux, accompagnement sur mesure pour des rendez-vous médicaux urgents proches.

Sous l'égide de Marie Christine Ciannarella et Corinne de Ranieri, élus et bénévoles contactent prioritairement les personnes de plus de 75 ans pour s'assurer de leurs éventuels besoins et luttent ainsi efficacement contre le risque d'isolement induit par le confinement.

Le CCAS est à votre écoute pour toute question ou besoin particulier, une distribution de masques et des attestations dérogatoires sont également mises en place.

**CCAS
d'Allauch**

355, avenue du
Général de Gaulle

**UN SEUL
NUMÉRO
04 91 10 44 30**

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC :**
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h à 18h

Sauf le mercredi après-midi
permanence téléphonique
de 13h à 18h

PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

Renforcement du protocole sanitaire national dans les écoles depuis la rentrée du 2 novembre

Pour compléter le protocole du ministère de l'Éducation nationale, la Municipalité a pris les mesures suivantes afin d'accueillir tous les enfants d'Allauch dans des conditions optimales conformément à la volonté de Monsieur le Maire :

- Renforcement des moyens humains (23 agents en renfort d'autres services communaux)
- Renforcement des moyens matériels (produits d'entretien...)
- Commande de 4 000 masques lavables adaptés aux enfants à partir de 6 ans, distribués en cas d'oubli
- Renforcement du nettoyage des classes et zones de contact
- Mise en place du protocole sanitaire renforcé et de « groupes de classe » adaptés notamment pour la cantine scolaire
- Renforcement et facilité d'accès à la garderie du matin (à partir de 7h30) et du soir (jusqu'à 18h30)



Personnel municipal

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes en contact avec les adultes de la communauté éducative et des élèves. Les agents municipaux sont particulièrement attentifs aux gestes barrières. Des opérations de dépistage sont menées régulièrement afin de minimiser les risques de transmission.

Opération de nettoyage avant la rentrée scolaire...

Un ménage approfondi a été réalisé dans l'ensemble des groupes scolaires de la commune. Toutes les surfaces ont été nettoyées et désinfectées avec un produit adapté répondant aux normes en vigueur.

... et au quotidien

Conformément au protocole établi par le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, les locaux sont nettoyés tous les matins avant l'arrivée des enfants. Les surfaces de contact sont désinfectées plusieurs fois par jour : le matin, après la récréation du midi lors du temps inter-cantine.

Ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classes et autres locaux occupés dans la journée, sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner et durant le nettoyage des locaux. Le temps d'aération doit être de quinze minutes au moins. Il permet de diminuer grandement les risques.



Les garderies

Pour éviter les brassages d'élèves, les services de garderie du matin et du soir sont adaptés en fonction des groupes mis en place par les directeurs. L'étude surveillée est assurée par les enseignants en respectant là encore les groupes définis. Des listes précises des enfants inscrits dans les différentes garderies sont établies quotidiennement. Tout rassemblement doit être évité devant les écoles, aux temps d'accueil et de sortie et les croisements seront limités autant que possible.

La restauration scolaire

Les enfants sont pris en charge pour se laver les mains avant et après le repas. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service et les locaux sont aérés. Les distanciations par groupe sont respectées.

Transport scolaire

Le service du Bus des Collines est assuré normalement avec un nombre de places limitées et à raison d'un siège sur deux en quinconce. Le chauffeur est isolé par une paroi en plexiglass. En cas d'oubli, des masques adaptés en tissus aux normes AFNOR sont distribués aux enfants.



Des masques lavables en tissu pour tous les petits allaudiens

De nombreux parents d'élèves ont fait part à la Municipalité de leur inquiétude quant au port du masque dans les écoles désormais inscrit dans le protocole sanitaire du ministère de l'Éducation nationale depuis le retour des vacances de la Toussaint. C'est désormais une réalité dans les classes élémentaires des 6 groupes scolaires de notre commune, comme dans toutes les écoles de France. Pour s'adapter au mieux à ce nouveau protocole, le Maire a souhaité mettre à disposition 2 masques lavables en tissu pour chaque élève du CP au CM2, afin d'accueillir tous les enfants d'Allauch dans les meilleures conditions possibles. Ce sont, en tout, près de 4 000 masques qui ont été distribués début novembre.



Des opérations de dépistage gratuites pour tous

Pour lutter plus efficacement contre la pandémie de COVID-19, plusieurs opérations de dépistage par test PCR (résultat en 48h) et antigéniques (résultat en 30mn) ont été mises en place dès le mois d'octobre. Au total, ce sont près de 550 Allaudiens, adolescents, familles, personnes en activité et personnes âgées, qui ont déjà pu bénéficier gratuitement d'un test.

Cela a été rendu possible grâce à l'organisation mise en place en lien avec les professionnels de santé de

la commune, les Pompiers d'Allauch et grâce à la mobilisation des équipes municipales.

Pour vous permettre de faire un test avant Noël, deux nouvelles sessions de dépistage sont organisées à l'espace municipal Robert-Ollive au Logis-neuf (893, avenue Salvador Allende):

- le jeudi 17 décembre, tests PCR de 8h30 à 12h30 ;
- le mercredi 23 décembre, tests antigéniques de 8h30 à 14h.

Prise de rendez-vous obligatoire par téléphone au 04 91 10 49 70.

N'oubliez pas votre carte vitale, votre carte d'identité et un stylo. Port du masque obligatoire.

Du 26 décembre 2020 au 31 janvier 2021

RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

La ville d'Allauch, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence, vous propose de participer au recyclage de vos sapins.

LES POINTS DE COLLECTE SONT LES SUIVANTS :

- * A l'antenne d'Allauch de la Métropole Aix-Marseille Provence, avenue Etienne CUCCA (Logis-Neuf)
- * École d'Allauch-Centre, rue Trinière (à côté du point d'apport volontaire)
- * École Val Fleuri, Enco de Botte
- * École maternelle de Pié d'Autry
- * École primaire de la Pounche (parking chemin Marius Milon)
- * École du Logis-Neuf (côté caserne de pompiers)
- * École des Gonagues (parking)



Le sapin, débarrassé de toutes ses décorations, sera ensuite broyé pour produire de l'engrais naturel. Attention, seuls les sapins naturels et non floqués sont concernés.



ACCOMPAGNER LES COMMERÇANTS LOCAUX

Retrouvez la liste des commerces de proximité de notre commune dans chaque noyau villageois avec toutes les informations utiles (modalités d'ouverture, de livraison, click and collect, leurs coordonnées...).

VOUS POUVEZ RETROUVER
SUR LE SITE DE LA VILLE
www.allauch.com

ET LA PAGE FACEBOOK
« Allauch officiel »

Allauch met en place des mesures concrètes pour ses commerçants de proximité

Lionel de Cala, a réuni à plusieurs reprises une cellule municipale de crise spécifique pour venir en aide aux commerces de proximité d'Allauch.

En présence des représentants des commerçants de chaque noyau villageois de la commune (Allauch-village, Logis-neuf, La Pounche, Fontvieille, La Tiranne), ces réunions exceptionnelles ont permis de présenter l'ensemble des mesures instaurées par la municipalité afin de les soutenir et de recueillir les besoins urgents des commerçants.

Pour faire face à cette nouvelle période de confinement, la mise en place des aides suivantes pour les commerces de proximité d'Allauch a été annoncée :

- **Création d'une cellule d'accompagnement pour faciliter l'accès aux différents dispositifs d'aide régionaux et nationaux :** commerce@allauch.com • 04 86 67 46 12
- Lancement de l'opération de communication : « J'aime Allauch, je consomme local ! »
- Développement d'une plateforme d'achat en ligne pour développer les achats Internet au sein des commerces de la commune (MarketPlace)

Plusieurs délibérations ont été adoptées à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2020 :

- Demande de subventions auprès du Fonds Social Européen au titre de la « Contribution à la réponse sanitaire à la crise du COVID »
- Demande de subventions auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une aide exceptionnelle pour la période du confinement
- Prolongation de la gratuité des locaux commerciaux communaux jusqu'au 31 décembre
- Prolongation de la gratuité des redevances relatives à l'occupation du domaine public jusqu'au 31 décembre
- Abattement exceptionnel de 100% de la taxe locale sur la publicité extérieure

Une réouverture importante mais incomplète

Commerçants et coiffeurs sont autorisés à ouvrir à nouveau depuis le samedi 28 novembre. Comme partout ailleurs, les commerces d'Allauch pourront ouvrir tous les dimanches jusqu'aux fêtes de fin d'année s'ils le souhaitent.

Retrouvons le chemin de tous nos commerces de proximité !



**AIDE AUX COMMERCES
DE PROXIMITÉ**



#AllauchEnsemble

En 1 click, j'achète local

ma ville mon shopping

www.mavillemonshopping.fr/allauch



Allauch soutient ses commerçants
avec sa 1^{ère} MarketPlace mavillemonshopping.fr/allauch

LE SITE DE VENTE EN LIGNE DES COMMERCE D'ALLAUCH

Pour les soutenir, la
Municipalité
a souhaité redonner
de la visibilité
aux commerces
de proximité

Avec cette nouvelle MarketPlace, tous les commerces de la commune ont pu créer facilement et gratuitement leur boutique en ligne pour profiter de cette solution numérique afin de doper leurs ventes durant la période de Noël et compenser, autant que possible, les pertes liées à la période de confinement.

Sur ce site, vous pouvez faire vos courses auprès des commerces allaudiens en quelques clics.

La plateforme permet au choix :

- d'acheter et de payer en ligne les articles, de les retirer en boutique (click&collect) ou de les faire livrer
- de commander/réserver en ligne des articles, de les payer au moment du retrait en boutique (e-reservation)

**Acheter local sur
"ma ville mon shopping",
c'est :**

- soutenir l'activité économique d'Allauch tout en participant au maintien des commerces et des emplois
- favoriser les circuits courts et limiter l'impact environnemental lié au transport de vos produits tout en conservant une relation humaine de proximité avec vos commerçants

La plateforme vous donne accès 24h/24 à vos différents commerces de proximité.

Plus de 60 commerces allaudiens sont d'ores et déjà présents sur la plateforme d'e-commerce mavillemonshopping/allauch et l'offre ne cesse de s'enrichir de jour en jour.

Pour les
commerçants
et les particuliers
les moins familiers
du numérique,
un numéro vert dédié
(0 800 800 181), est
accessible 24h/24,
6 jours sur 7 pour
vous accompagner.



LA POLICE DE PROXIMITÉ
**PLEINEMENT
MOBILISÉE**



Depuis le 1^{er} septembre, trois agents ont déjà été recrutés pour renforcer la Police Municipale.

DES RENFORTS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Alors que le plan Vigipirate a été élevé au niveau « Urgence attentat » après l'attaque de Nice, la Police municipale est pleinement mobilisée pour répondre à l'exigence de sécurité actuelle.

La sécurité est un enjeu majeur de qualité de vie. Lionel de Cala et son équipe municipale en ont fait une priorité pour lutter contre les fléaux des nuisances, des cambriolages, des vols et dégradations de véhicules, et apporter une réponse à chaque problématique du quotidien en complément de l'action de la Police nationale dont les moyens sont malheureusement insuffisants.

Alain Campanelli (photo ci-dessus) a été le premier à être recruté au sein des équipes de la Police municipale en tant qu'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) dès le 1^{er} septembre. Son expérience est utile, prioritairement sur le secteur d'Enco-de-Botte et aux abords de l'école de Val Fleuri où il avait déjà officié précédemment. Une proximité et une présence rassurante aussi bien pour les parents d'élèves que pour l'ensemble des riverains. Il est à noter également l'arrivée, à la fin du mois d'octobre, d'une nouvelle recrue, en provenance de la ville de Grans, en tant que policier municipal et l'arrivée prochaine d'un nouveau responsable.

D'autres recrues viendront renforcer les effectifs de la Police municipale ces prochains mois, sachant que chaque procédure de recrutement nécessite un délai de minimum 3 mois.

+ Afin d'assurer les enjeux de prévention liés à la situation sanitaire et veiller à la sécurité des habitants, leur présence dans chaque noyau villageois et autour des lieux de culte est renforcée de jour comme de nuit. Les effectifs sont également déployés autour des groupes scolaires, du collège Yves-Montand et du lycée.

INFOS

**POLICE
MUNICIPALE**

CHEMIN DU GARLABAN

04 91 10 49 07

CÉRÉMONIE DE PRISE DE COMMANDEMENT DU LIEUTENANT ERIC MARÉCHAL

Chef de la caserne d'Allauch/Plan-de-Cuques depuis début 2020, le Lieutenant Eric Maréchal a officiellement pris son commandement le 28 novembre au cours d'une cérémonie qui s'est tenue à huis-clos dans la cour de l'école du Logis-Neuf devant une centaine de ses hommes et en présence de Richard Mallié (Président du SDIS), de Bruno Genzana (vice-président du Département), de Laurent Simon (Maire de Plan-de-Cuques) ou encore du colonel Grégory Allione (Président des Sapeurs-pompiers de France et chef de corps des Pompiers 13).

Après l'honneur au drapeau et la revue des troupes, le Maire, Lionel de Cala a eu l'occasion de rendre un hommage appuyé au Lieutenant Eric Maréchal, homme de terrain, proche de ses équipes, pour le formidable travail qu'il accomplit à Allauch.

Il a aussi tenu à souligner son dynamisme et son engagement envers les Allaudiens que ce soit dans ses

missions du quotidien, dans l'urgence de cette période de crise où ils organisent en partie les sessions de tests Covid-19 destinées à la population, qu'envers les enfants pour mener diverses actions de prévention ou dans une action de formation auprès des « Jeunes sapeurs-pompiers ».

Cette cérémonie a permis de procéder également à la remise de distinctions et de médailles à tous les sapeurs-pompiers dont l'engagement est total et qui assument dignement la devise « Sauver ou périr », cette maxime universelle et lourde de sens exprimant de façon implacable leur courage dans leurs interventions quotidiennes.



RETROUVEZ LES POMPIERS ET LEUR CALENDRIER SUR LE MARCHÉ



Tous les mercredis, sur le marché hebdomadaire d'Allauch, retrouvez les sapeurs-pompiers d'Allauch qui vous présenteront leur traditionnel calendrier. L'occasion de les soutenir en l'achetant pour les remercier pour le travail formidable accompli durant l'année.



Soucieux de lutter contre les nuisances sonores nocturnes et contre certains problèmes récurrents de sécurité (cambriolages, vols et dégradations de véhicules...), le Maire a effectué des patrouilles de nuit cet été avec les agents de la Police municipale dans plusieurs sites de la commune :

- Esplanade des Moulins, site à proximité de la salle François-Mitterrand, zone commerciale et zone d'activités de Fontvieille,
- parkings de la Pounche, rond-point du collège Yves Montand, complexe sportif de Pie d'Autry, parkings du Logis-neuf...

NOËL À ALLAUCH



NOËL
ALLAUCH

A cartoon illustration of Santa Claus, wearing his traditional red suit and hat, holding a golden bell and a large red sack filled with gifts. He is surrounded by small white stars.

EN HOMMAGE AUX SOIGNANTS
ET EN SOUTIEN DES COMMERÇANTS

ALLAUCH REVÊT SES HABITS DE LUMIÈRE

Le Maire, Lionel de Cala, a tenu à procéder dès le 27 novembre au lancement officiel des illuminations de Noël. Plusieurs personnalités, dont Nicolas Pagnol, étaient présentes pour déclencher cette mise en lumière dédiée aux personnels soignants et aux commerçants de proximité.

Compte-tenu du contexte de crise sanitaire, l'équipe municipale a souhaité amplifier la magie de Noël en cette période de fêtes, laisser la féerie s'installer à travers toutes ces illuminations dans chaque noyau villageois de la commune : l'ours géant fait son retour au rond-point Saint-Roch tandis que le Père Noël, qui vous attend au rond-point de Laphal, a laissé son traîneau et ses rennes au rond-point du portail.

Plus de 200 guirlandes et frises, 4 plafonds lumineux (dans le village, à la Pounche, au Logis-Neuf, au complexe sportif de Pié d'Autry) et 25 sapins décorés, notamment aux abords des écoles, participent à cette magie.

Ce sont au total 16 ronds-points qui sont décorés avec comme nouveauté un arbre scintillant géant au rond-point du jet d'eau et une famille d'ours au rond-point des 4 Saisons.

Vous pourrez également découvrir un petit train magique, des ampoules géantes suspendues, des cerfs, un igloo, des spirales et bien d'autres surprises réparties dans toute la commune.

En cette fin d'année, Allauch brille de mille feux afin que chaque Allaudien, petit ou grand, puisse profiter de cet enchantement.



Lionel de Cala et Nicolas Pagnol lors du lancement des illuminations de Noël au cœur du village avec le Père Noël et avec les jeunes Allaudiennes Leelou et Mathilde.

NOËL À ALLAUCH



■ Comme chaque année les traditions de Noël à Allauch créent l'événement. Avec quelques temps forts qui attirent un public familial très nombreux.

Toutefois, 2020 est marquée par une crise sanitaire sans précédent. Face à cette situation et suite aux annonces gouvernementales, la Commune a été contrainte d'annuler certaines manifestations comme la Fête de l'âne, la Veillée Calendale et le Gros Souper. Dans ce contexte inédit, la commune a décidé d'innover afin de maintenir ses traditions et l'esprit de Noël. Pour conserver la magie de Noël, des animations seront tout de même organisées dans les écoles, centres aérés, crèche et halte-garderie : goûters avec des spécialités Allaudiennes, repas de Noël avec papillotes.

De la même manière, tout le volet culturel est aussi mis à mal puisque tous les spectacles et projections de Noël prévus en décembre ont été annulés. Face à l'incertitude de la situation, le Département des Bouches-du-Rhône a également pris la décision d'annuler la tournée des Chants de Noël du 21 décembre prévue cette année.

Pour contribuer au partage de cette magie les Allaudiens pourront participer au concours des illuminations de Noël. Ouvert à tous, il comporte trois catégories : villas/jardins, appartements/balcons et commerces. Au terme de la période des fêtes, le jury procédera à la désignation des lauréats par catégories et à la remise des prix le dimanche 10 janvier 2021. ►





42^{ème} CRÈCHE DE GILBERT ORSINI

À retrouver en vidéo
sur le site Allauch.com

La situation sanitaire ne permet malheureusement pas de profiter cette année de la 42^{ème} édition de la crèche de Gilbert Orsini pour l'instant mais nous vous invitons à la découvrir dès à présent sur le site internet de la Municipalité.

Au total, ce sont 650 santons qui permettent de découvrir les anciens métiers et la vie d'un authentique village du XIX^{ème} siècle : un véritable voyage dans le temps !



NOËL À ALLAUCH



- Des boîtes aux lettres du Père Noël installées devant l'église Saint-Sébastien (Allauch Village), place des écoles (Logis-Neuf) et devant le bureau de La Poste de la Pounche, depuis le 1^{er} décembre attendent que chaque petit Allaudien vienne y déposer sa liste de cadeaux. Il faut penser à bien écrire son nom et adresse, car Papa Noël se fera une joie de répondre à tous !

Les fêtes se poursuivront par la Descente des Bergers le 24 décembre et la messe de minuit en l'église Saint-Sébastien, à suivre en direct sur allauch.com et la page Facebook Allauch (officiel) pour être vues en famille.

La Fête de la Saint-Clair viendra clore - si les conditions sanitaires le permettent - les festivités calendales.



Dans le village, au Logis-Neuf ou à la Pounche, vous pouvez retrouver des boîtes aux lettres pour écrire directement au Père Noël.



Prolongeant les fêtes de fin d'année, le Théâtre du Terroir donne chaque année en janvier des représentations de la célèbre Pastoral Maurel. En raison de la situation sanitaire, elle ne pourra pas avoir lieu cette année.



Organisée par le Comité des Fêtes d'Allauch, la fête de la Saint-Clair est la première d'une série de fêtes traditionnelles et probablement l'une des plus populaires de la nouvelle année.

Le Calendrier de l'Avent

C'est aussi un Noël très particulier pour l'économie locale. Dans ce contexte, la municipalité a pris un certain nombre de mesures pour accompagner au mieux les commerces de proximité. Outre une plateforme de commerce en ligne, leur permettant de maintenir leur activité à l'un des moments les plus importants de l'année, la ville a décidé d'organiser un événement virtuel sous forme de « Calendrier de l'Avent ». Tous les matins du 1^{er} au 24 décembre, une case du calendrier sera ouverte sur la page Facebook Allauch officiel. Il permettra de faire gagner aux Allaudiens des lots d'une valeur de 500 euros par jour à dépenser dans les commerces de la Commune. Le règlement du jeu concours est disponible sur le site www.allauch.com.

Les festivités de fin d'année sont un moment de partage et de communion. C'est donc pour conserver ce bel esprit de Noël que la municipalité a cherché d'autres solutions et remanié le programme des festivités. Néanmoins, ce dernier reste soumis à l'évolution du contexte sanitaire et pourrait être adapté en fonction des directives gouvernementales ou préfectorales.

Pour revivre les traditions de Noël à Allauch vous pouvez visionner sur allauch.com ou la page Facebook Allauch (officiel) quelques souvenirs de nos plus belles traditions de Noël (Fête de l'âne, crêche provençale de Gilbert Orsini, Marché de Noël, Le Gros Souper, la Veillée Calendale du Logis-Neuf).

Toutes les infos sur www.allauch.com



FÊTES TRADITIONNELLES ALLAUCH, TERRE DE TRADITIONS ET DE CULTURE PROVENÇALE



Notre commune est très attachée à ses fêtes traditionnelles qui font partie intégrante de son identité. Allauch fait office de modèle dans le domaine des fêtes provençales. Le Maire a convié les présidents des associations traditionnelles d'Allauch afin de planifier les modalités des prochaines fêtes, quand la situation sanitaire le permettra avec Georges Testa, président du Groupe Saint-Eloi Allaudien ; Jean-Claude Mari, président du Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf ; Eric Napoleoni, président du Comité des fêtes et Gisèle Letieri, présidente du groupe « les Amis d'Allauch ».

Les trois conseillers municipaux en charge des fêtes traditionnelles et provençales Anthony Paget, Henri Carvin et Marie-Claude Allary étaient également présents.

Malgré le contexte sanitaire, il est important de conserver ce qui fait la magie de nos fêtes provençales.



Le de Calendrier de l'Avent

**JOUEZ ET GAGNEZ
DES BONS D'ACHAT
D'UNE VALEUR DE 500 EUROS
À DÉPENSER OU À RETIRER DANS LES BOUTIQUES
ET COMMERCE D'ALLAUCH**



**POUR LE 25 DÉCEMBRE
DÉPOSEZ UN BULLETIN
DE PARTICIPATION
CHEZ VOS COMMERÇANTS**



**NOËL
ALLAUCH**

LA RETRO PORTFOLIO



1



2



3



4



5



6



7

1 • **Patrouille de nuit** avec les agents de la Police municipale dans plusieurs sites de la commune. La sécurité est un des premiers critères de qualité de vie. 2 • En juillet, Lionel de Cala est allé à la rencontre des jeunes allaudiens et des équipes d'animation des « **Nocturnes 13190** ». Ce dispositif propose chaque année, durant les soirées estivales, de nombreuses activités sportives. 3 et 4 • Mardi 14 juillet, les Allaudiens ont pu assister à un magnifique feu d'artifice dédié aux personnels soignants qui a embrasé le ciel d'Allauch. 5 • Merci aux dizaines d'enfants des écoles d'Allauch qui ont envoyé à Monsieur le Maire leur dessin ou un message très touchant pour remercier la municipalité de leur avoir fourni des masques en tissu pour faire face au nouveau protocole sanitaire national. 6 • Le 28 juillet dernier, le Maire Lionel de Cala en compagnie de Robert Sarian, Marie-Christine Ciannarella et Corinne de Ranieri s'est rendu au **centre hospitalier d'Allauch** pour une présentation des dispositifs de prévention dans le cadre du plan de vigilance canicule. L'occasion de visiter les installations, d'échanger avec les patients et d'apporter tout son soutien aux médecins et aux soignants. 7 • Accompagné de Frédéric Pla-Gavaudan, Adjoint en charge de l'environnement, le Maire a tenu à rencontrer les agents municipaux du Service Environnement et de la Protection des collines, des bénévoles du **Comité Communal des Feux de Forêt** (CCFF) ainsi que les jeunes vacataires présents sur la Vigie de Tête Rouge. Durant la saison à risque l'ensemble de ces équipes assurent une surveillance maximale de nos massifs.



8



9



10



11



12



14



13

8 • Le Maire a remis la **médaille de la Ville à Ginette Testa** à l'occasion de ses 90 ans le 24 juillet dernier. Son histoire est intimement liée à celle du « Moulin Bleu », premier Salon de thé de notre commune créée en 1948 par ses parents. 9 • A l'occasion du 102^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, il a été rendu hommage, en comité restreint, à nos combattants morts pour la France durant la 1^{ère} Guerre Mondiale. 10 • Messe sur le parvis de la chapelle Notre-Dame du Château à l'occasion des fêtes de l'Octave. 11 • **Cinéma au clair de lune** tous les vendredis et samedis soir du mois d'août sous les étoiles du magnifique Théâtre de Nature. 12 • Malgré le contexte sanitaire, le Maire d'Allauch et le groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf ont tenu à organiser la messe et une procession des traditionnelles **fêtes de la Saint-Laurent** dans le respect le plus strict des mesures sanitaires en vigueur. 13 • Commémoration du **76^{ème} anniversaire de la Libération d'Allauch** le 21 août dernier. La cérémonie s'est clôturée par une remise de médailles d'honneur de la Commune à Messieurs André Deleuil (à titre posthume), Albert Garcia et Jean Forcina, pour leur participation à la libération de notre Ville. 14 • Hommage au Capitaine Webb : la cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du Consulat américain, Monsieur Russel Zalznjak.

RETROSPECTIVE
6 MOIS AU SERVICE DES ALLAUDIENS



UNE RENTRÉE SCOLAIRE INÉDITE

2 070 petites et petits Allaudiens ont fait leur rentrée dans les 6 groupes scolaires de la commune le 1er septembre dernier.

Une rentrée réussie, malgré le contexte sanitaire, grâce aux dispositifs mis en place pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les enfants, les parents et l'ensemble du personnel des écoles.

Des mesures sanitaires exceptionnelles ont été prises, dont le port du masque aux abords des écoles, des tests de dépistage Covid-19 pour l'ensemble du personnel des écoles, le nettoyage et l'aération quotidien des locaux, la désinfection des sanitaires et surfaces d'appui au minimum 3 fois par jour et du savon et serviette en quantité pour permettre le lavage régulier des mains des enfants.

Par ailleurs, un nouveau dispositif d'accueil des élèves allaudiens à partir de 16h30 avec des horaires élargis jusqu'à 18h30 a été instauré ainsi que l'ouverture de la nouvelle cuisine centrale qui permet d'améliorer encore la qualité des repas servis dans les cantines scolaires de la commune.



Une classe supplémentaire a été obtenue pour l'école élémentaire du Logis-Neuf portant à 75 le nombre de classes réparties sur la commune

NOUVEAU UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU LOGIS-NEUF

Afin que les petits Allaudiens puissent bénéficier des meilleures conditions d'enseignement dans les 6 groupes scolaires de notre commune, (Allauch-village, Pie d'Autry, La Pounche, Val-Fleuri, les Gonagues et le Logis-Neuf) il faut parvenir à réduire la moyenne des effectifs par classe pour assurer un meilleur suivi pour chaque élève.

Compte-tenu de l'évolution des effectifs au Logis-Neuf et avant d'envisager la création d'un nouveau groupe scolaire, le Maire, Lionel de Cala, a sollicité l'Education nationale dès début juillet, avec l'appui de l'inspectrice de la circonscription d'Allauch/Plan-de-Cuques, Mme Sylvie Bellet, pour ouvrir une classe supplémentaire. Une demande acceptée par le Directeur de l'Académie et qui est donc en vigueur depuis le 1^{er} septembre dernier.

Les 318 élèves de l'école élémentaire du Logis-Neuf sont donc à présent répartis sur 12 classes au lieu de 11 précédemment. Pour accueillir ces enfants dans les meilleures conditions, la réalisation de travaux d'aménagement a été anticipée, à quelques jours de la rentrée : aménagement de la nouvelle classe, peinture, rénovation des dortoirs, sanitaires extérieurs...



SITUATION SANITAIRE DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR LES ÉCOLES

Avant même la rentrée, le port du masque a été rendu obligatoire aux abords des écoles d'Allauch pour la rentrée scolaire et des tests de dépistage Covid-19 ont été organisés pour l'ensemble du personnel des écoles.

Au regard de la situation épidémiologique et dans une logique de prévention, un arrêté rendant obligatoire le port du masque aux abords des écoles avait été signé pour la rentrée scolaire.

Cet arrêté s'applique depuis le 1^{er} septembre sur l'ensemble des sites scolaires (6 écoles : Allauch- centre, Pié d'Autry, Gonagues, Logis-Neuf, La Pounche, Val Fleuri ainsi qu'aux abords des 3 crèches, du Collège Yves-Montand et du Lycée d'Allauch) et est renouvelé pour se conformer à l'évolution de la situation sanitaire.

Un effort de sensibilisation a été aussi mené aux abords de ces établissements scolaires et ceux consa-

crés à la petite enfance. Ainsi, les services municipaux ont été mobilisés pour organiser une distribution de masques et de gels.

En complément de cette initiative, l'ensemble du personnel des écoles a effectué un test de dépistage Covid-19 avant le 1^{er} septembre et au retour des vacances scolaires.

Des sessions de test ont été organisées fin août à l'espace municipal Robert-Ollive au Logis-Neuf, en collaboration avec deux laboratoires du Canton-Vert, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

GARDERIE

EXTENSION DE L'ACCUEIL SURVEILLÉ DU SOIR

Conformément aux engagements pris par la nouvelle équipe municipale, le dispositif d'accueil surveillé du soir dans les écoles de l'ensemble de la commune a été étendu depuis la rentrée de septembre.

- L'étude surveillée assurée par les enseignants de 16h30 à 17h30 est gratuite
- La garderie du soir de 17h30 à 18h30 est assurée par le personnel municipal (tarif forfaitaire de 1,50€)
- Le fonctionnement des temps périscolaires est à retrouver sur votre espace famille : <https://www.espace-citoyens.net>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le guichet famille au 04 86 67 46 47 ou par mail à l'adresse : famille@allauch.com



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES DURANT L'ÉTÉ

Les vacances d'été sont l'occasion de réaliser des travaux dans les groupes scolaires de la commune afin que les élèves allaudiens puissent étudier toute l'année dans des conditions optimales.

Logis-Neuf élémentaire

- Réfection de la cuisine satellite (remplacement complet du revêtement de sols et des faïences, traitement des faux-plafonds, remplacement des huisseries)
- Création de sanitaires extérieurs
- Réhabilitation du parvis du restaurant scolaire

Logis-Neuf maternelle

- Installation d'une pompe à chaleur et ses unités de chauffage/ rafraîchissement dans chaque classe

Allauch Centre élémentaire et maternelle

- Restructuration des espaces intérieurs du restaurant scolaire existant afin de permettre l'aménagement d'une cuisine satellite et d'un espace de restauration dédiés aux élèves de maternelle et un réfectoire avec création d'un self pour les élèves d'élémentaire
- Réhabilitation de la coursive haute de la cour de l'élémentaire

Pié d'Autry élémentaire

- Rénovation de la cuisine satellite et création d'un self

Val Fleuri

- Création d'un mur acoustique autour de la pompe à chaleur du groupe scolaire
- Des travaux de renforcement et de protection d'accès et d'ouvertures ont également été réalisés dans les écoles citées ci-dessus

Le montant total des travaux s'élève 800 622€ TTC.

Différents petits travaux de maçonnerie, d'électricité, de plomberie et de montage de mobilier sont également effectués pendant l'été dans toutes les écoles de la commune.



L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS **UNE DES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ**

Le Maire, Lionel de Cala, accompagné de Stéphanie Gréco de Coningh, conseillère municipale déléguée à l'éducation et de Marie-Claude Allary, conseillère municipale déléguée à la petite enfance s'est rendu à la crèche municipale du Logis-Neuf et à la halte-garderie « Les petits princes » afin de rencontrer les enfants et les équipes qui les encadrent.

Conformément au protocole en vigueur, les mesures d'hygiène ont été renforcées dans ces deux structures municipales afin d'accueillir les enfants en toute sécurité.

La crèche du Logis-Neuf a un agrément de 70 berceaux. Grâce au roulement mis en place, quelques 90 familles bénéficient de ce service.

25 agents dirigés par une infirmière et une puéricultrice, des auxiliaires de puériculture et des animatrices d'éveil reçoivent et prennent en charge les enfants, dans des conditions optimales.

Une éducatrice de jeunes enfants développe un programme éducatif pour chacun d'entre eux.

Les repas sont, depuis cette rentrée, réalisés dans la nouvelle cuisine centrale et tout l'espace extérieur de la crèche a été rénové.



La halte-garderie « Les Petits Princes » accueille quant à elle, 45 enfants, encadrés par 15 agents dont une éducatrice, une infirmière, une auxiliaire de puériculture et des animatrices d'éveil. Afin de toujours mieux recevoir nos petits Allaudiens des travaux ont été réalisés dont la réfection des sols souples et la rénovation des sanitaires.

L'une des priorités de la rentrée 2021 sera de permettre à chaque petit Allaudien de pouvoir bénéficier d'une place en crèche 5 jours par semaine (contre 3 actuellement).



UN NOUVEAU SITE **POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS, AU CENTRE AÉRÉ**

Afin d'assurer une meilleure prise en charge des enfants de la commune et satisfaire l'ensemble des demandes d'inscription des familles allaudiennes, un deuxième site d'accueil pour les activités du centre aéré dans l'école du Logis-Neuf a été inauguré.

Il vient en complément du site actuel situé aux Gonagues et à pour objectif d'améliorer l'accueil des enfants du mercredi et lors des vacances scolaires. 200 à 220 enfants (soit 60 enfants de plus que l'année dernière), encadrés par 25 à 30 animateurs, seront reçus chaque mercredi durant l'année scolaire 2020/2021 : 180 enfants à l'école des Gonagues et 40 enfants à l'école maternelle du Logis-Neuf.

INFOS

**LE CENTRE AÉRÉ EST OUVERT
CHAQUE MERCREDI DE 8H À 18H.**

L'accueil des parents, sur chacun des deux sites, s'effectue de 8h à 9h et de 17h à 18h.



ÉVÈNEMENT **UNE RENTRÉE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES REUSSIE**

Plus de 2 200 participants pour la grande journée des associations sportives d'Allauch ! Un grand succès pour cette première édition organisée samedi 5 septembre sur le complexe sportif de Pié d'Autry.

Dans le respect le plus strict des protocoles sanitaires, un grand nombre d'Allaudiens sont venus assister, en plus de la visite des stands, à des démonstrations ou s'initier à des activités proposées par les associations présentes.

Cette journée très attendue a rassemblé l'ensemble des clubs et associations d'Allauch qui font vivre les valeurs du sport tout au long de l'année. Une mise à l'honneur nécessaire pour leur permettre reprendre, même provisoirement, leurs activités dans les meilleures conditions.

La vie sportive Allaudienne est un élément essentiel pour le dynamisme local. Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur implication dans l'organisation de cette très belle journée.



INAUGURATION

UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE POUR NOS ENFANTS



UNE ALIMENTATION SAIN ET BIO POUR LES 2 000 ÉLÈVES D'ALLAUCH

.....

Lionel de Cala, Maire d'Allauch, a procédé, le 26 août, à l'inauguration de la nouvelle Cuisine centrale de la commune en présence de Véronique Miquelly, conseillère départementale et Maire d'Auriol, et des représentants des associations de parents d'élèves (APE). Ce nouvel équipement a permis, dès le 1^{er} septembre, la préparation de l'ensemble des repas des enfants pour les 6 groupes scolaires de la commune ainsi que pour la crèche, la halte-garderie et le centre aéré.



LE DÉTAIL LA NOUVELLE CUISINE CENTRALE C'EST :

- Plus de 2 000 repas par jour
- Douze cuisines satellites
- Repas préparés avec des produits frais et bio
- Menus élaborés par une diététicienne
- Un menu végétarien par semaine
- Des denrées labellisées
- Des fournisseurs de produits locaux
- Un verger avec des arbres fruitiers
- Un jardin des saveurs composé de plantes aromatiques et de légumes saisonniers

« A Allauch, nous devons maintenir une qualité de restauration optimale pour nos enfants. C'est ce qui fait la différence avec des villes comme Marseille ou d'autres communes du Département. J'aime l'idée de savoir que chaque matin 15 agents municipaux préparent avec soin et avec cœur les repas de nos 2000 écoliers » a indiqué Monsieur le Maire.

Ce projet, d'un budget total de 4,6 millions d'euros initié en 2014, a été financé en grande partie grâce au soutien du Département (2,4 millions d'euros).

Cet équipement, situé chemin des Aubagnens, permet d'améliorer encore la qualité des repas dans les cantines scolaires de la commune en développant les produits bio et les circuits courts avec l'aide de nos producteurs locaux. Outre son rôle premier, deux espaces extérieurs, pensés comme un outil pédagogique à destination des petits allaudiens, ont été aménagés : l'un composé d'un verger et de ses arbres fruitiers et l'autre, d'un jardin dédié aux plantes aromatiques et aux légumes de saisons.



MASSIFS FORESTIERS UNE SURVEILLANCE RENFORCEE



LES DISPOSITIFS

- De juillet à septembre le service environnement et les membres du C.C.F.F. ont patrouillé sans cesse dans le massif forestier et le secteur périurbain.
- Pas moins de 30 vacataires ont été recrutés pour renforcer et accroître la surveillance estivale 24h/24 dans les vigies.
- Huit vacataires avaient pour mission de sensibiliser et informer les promeneurs aux risques d'incendies.
- Une astreinte téléphonique en alternance était assurée 24h/24 et 7j/7.

.....
Malgré ces mesures, cinq départs de feu minimes ont nécessité une intervention en zone naturelle et un en zone urbaine/périurbaine.

UN GRAND MERCI À TOUTES LES ÉQUIPES MOBILISÉES QUI NOUS ONT PERMIS DE PASSER UN ÉTÉ DANS LES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES.

Nos 4 000 hectares d'espaces naturels ont une valeur inestimable et sa sauvegarde n'est pas chose simple. C'est pourquoi, la municipalité a mis en œuvre de nombreux moyens pour assurer efficacement la protection des massifs allaudiens et assurer la sécurité des personnes et des biens durant l'été 2020.

Aussi d'autres mesures de prévention se déclinent toute l'année avec la collaboration des bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (C.C.F.F.), des Sapeurs Pompiers d'Allauch en complémentarité avec les travaux réalisés par les différents partenaires (O.N.F., Syndicat Mixte du Garlaban, Métropole et Département).

DÉPARTS DE FEU

LA MUNICIPALITÉ DÉPOSE PLAINTE ET RENFORCE LA SURVEILLANCE

Conformément à son engagement, la municipalité a déposé plainte après le départ de plusieurs feux suspects en août dernier dans le secteur de la route de Pichauris (D908).

Grâce à la vigilance de nos sapeurs-pompiers, des agents municipaux du Service Environnement, de la Protection des collines et des bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF), ces débuts d'incendie ont heureusement pu être vite circonscrits dans le col des Termes.

Implanté au cœur des massifs de la chaîne de l'Etoile et du Garlaban, le domaine de Pichauris, d'une superficie de plus de 1 300 hectares situé au nord-est de la commune d'Allauch, abrite une faune, une flore et des richesses historiques exceptionnelles. Il est de notre devoir de défendre et protéger ce patrimoine naturel. C'est pourquoi, le dispositif estival de surveillance a été renforcé.

Fontvieille : incident de débroussaillage

Le 2 septembre dernier, un feu s'est déclaré dans le secteur de Fontvieille. Ce dernier d'origine accidentelle, a démarré suite à un incident de débroussaillage et aura parcouru 4 900 m² de broussailles. Grâce à l'intervention rapide de l'ensemble des acteurs locaux et notamment des sapeurs-pompiers d'Allauch épaulés par une équipe du bataillon de marins pompiers de Marseille, l'incendie a été maîtrisé en moins de 30 minutes.

Nous pouvons féliciter les équipes du service environnement, des membres du CCFF d'Allauch, de la protection civile et les brigades de pompiers dont le travail remarquable a permis d'éviter le pire.

OPÉRATIONS DE NETTOIEMENT

OBJECTIF ZERO DÉCHET DANS NOS COLLINES !



Enlèvement d'épaves dans nos collines : la ville déploie les grands moyens

INFOS

**SERVICE
ENVIRONNEMENT
PROTECTION
DES COLLINES**

04 86 67 46 70

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30-12H • 13H-17H.

Allauch déplore une recrudescence de dépôts sauvages au coeur de ses collines. Dans la crainte d'une aggravation de ces actes d'incivilité, la municipalité dépose désormais systématiquement plainte au commissariat. Des enquêtes sont en cours afin de retrouver les auteurs de ces agissements.

**ENSEMBLE,
SOYONS VIGILANTS
ET PROTÉGEONS
LA NATURE !**

Désormais, une attention particulière sera portée à ce type de comportements en adoptant un principe constant de tolérance zéro avec les poursuites judiciaires qui s'imposeront.

Outre leur impact visuel, certains dépôts peuvent générer des pollutions, selon leur nature, présentant un danger pour les écosystèmes. Pour rappel, les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. (Article L541-2 du Code de l'Environnement). Les particuliers ou professionnels sont tenus de respecter les conditions de remise de leurs déchets en fonction de leurs caractéristiques.

Tous les dépôts de déchets ne respectant pas les conditions réglementaires fixées peuvent être sanctionnés. Selon le type de déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une contravention allant

de la 1^{ère} à la 4^{ème} classe, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000€.

Levée d'épaves dans le massif d'Allauch

Depuis le début du mois de novembre, une opération d'enlèvement d'épaves est menée par le Service Environnement conjointement avec les gardes forestiers et le CCFF dans l'ensemble du massif d'Allauch. Cette opération fait suite à un débroussaillage opéré par la société de chasse l'Allaudienne. Une carcasse de voiture datant d'au moins 35 ans et qui était entièrement recouverte par la végétation a été mise au jour. Le nettoyage de la zone a été réalisé malgré les difficultés d'accès. La municipalité a lancé une opération destinée à retirer les épaves présentes dans notre massif en parallèle d'une vigilance accrue pour lutter contre les comportements malveillants.



COLLECTE DES DÉCHETS RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Les conteneurs et sacs poubelles doivent être sortis **après 19h la veille du jour de la collecte particulièrement dans les noyaux villageois**. Ces derniers doivent être obligatoirement rentrés au plus tôt le matin après collecte, dans les enceintes de propriétés ou copropriétés.

Dans les zones où sont mis à disposition des bacs en poste fixe, les riverains peuvent y déposer leurs ordures ménagères à partir de 19h. Les gravats, encombrants et déchets verts ne sont pas admis et doivent être déposés en déchetterie.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matins entre 5h30 et 12h30, y compris les jours fériés, le mercredi étant dédié à la collecte sélective.

Demande de conteneurs à ordures ménagères : Cette compétence dépend de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la gestion et la distribution des conteneurs à domicile est assurée par les services de la plateforme « **Engagés au quotidien** »
Numéro Vert gratuit : 0800 94 94 08

COMPOSTAGE, UN GESTE ÉCO-CITOYEN

De plus en plus d'administrés intègrent dans leur quotidien les gestes éco-citoyens (tri sélectif, économie d'énergie...). Ils participent ainsi au développement durable et à la protection de l'environnement. Parmi ces pratiques désormais habituelles, le compostage mérite d'être mis en avant. C'est la raison pour laquelle, à l'occasion du mois du compostage, en partenariat avec la Métropole, les Allaudiens ont pu être sensibilisés à cette pratique. Le compostage reproduit le cycle naturel de décomposition de la matière organique. Il permet la valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin. Dans le composteur, nos

déchets fermentescibles vont être mélangés en présence d'oxygène et d'une certaine humidité. Interviennent dans ce processus, des micro-organismes tels que les bactéries qui vont transformer les déchets en compost, un produit organique fertilisant utilisable comme engrais naturel. Ce geste éco-citoyen est utile car il évite un gaspillage inutile, allège le poids de nos poubelles et permet de cultiver son jardin ou ses plantes en pot d'une façon tout à fait écologique. Un beau geste au service de l'environnement.



NOUVEAU UN SERVICE D'URGENCE POUR ANIMAUX À ALLAUCH

**SERVICE
VÉTÉRINAIRE DE GARDE
04 88 60 39 00**

Site : veterinaire-de-garde-marseille.fr

**VÉTÉRINAIRE
"2 TOUTE URGENCE"
04 91 13 44 44**

Site : veterinaires2touteurgence.com

Il est désormais possible de bénéficier d'un service à domicile pour les urgences animales dans la Commune. Jusqu'à présent, seuls deux vétérinaires de garde assuraient les urgences à Marseille.

Ce nouveau service, disponible 24/24, 7j/7 (semaine, week-ends et jours fériés), prend en charge dans les plus brefs délais, les animaux directement à domicile pour des consultations d'urgence. Il s'agit d'une mise en place très attendue que la municipalité souhaite accompagner au mieux à l'avenir, au service du bien-être de nos animaux.



Dans le cadre du Conseil municipal d'Allauch du 12 novembre dernier, une résolution de soutien du processus de paix en Arménie a été adoptée à l'unanimité.

Notre commune possède des liens profonds avec l'Arménie notamment au travers d'une convention de Jumelage avec la ville d'Armavir. Un lien indéfectible qui nous permet de réaffirmer notre volonté de coopérer dans le cadre des relations historiques d'amitié entre nos deux pays.

Un soutien d'autant plus indispensable alors que le récent cessez-le-feu dans le Haut-Karabakh (Art-sakh) signé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans la nuit du 9 au 10 novembre 2020, loin de faire l'unanimité, ne constitue pas encore un accord de paix.

Il reste du devoir de l'ensemble de la communauté internationale et des États liés intimement et historiquement à cette région de s'assurer de la protection des habitants de ce territoire enclavé, de la taille équivalente à un département français qui est rogné de moitié par ce cessez-le-feu.

En adoptant cette résolution à l'unanimité, le Conseil municipal d'Allauch se veut pleinement solidaire de toutes les actions qui, dans le respect du droit international et au titre de l'amitié et de la solidarité entre les peuples, participeront à l'élaboration d'un programme durable d'aides en soutien à l'Arménie et à la reconstruction de cette région dans le cadre d'un processus de paix et de coopération.

HOMMAGE À SAMUEL PATY



Plus de 300 personnes se sont réunies le 21 octobre à Allauch en présence de la communauté éducative de notre commune pour rendre hommage à Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie de 47 ans, victime du terrorisme pour avoir voulu enseigner à nos enfants la liberté, valeur fondamentale de notre République. L'esplanade du collège sera baptisée à son nom, conformément à la délibération adoptée lors du conseil municipal du 12 novembre dernier.

MARCHÉ NOCTURNE GRAND SUCCÈS POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION



En partenariat avec les commerçants d'Allauch-village, le Maire Lionel de Cala a lancé le vendredi 11 et le samedi 12 septembre un nouvel événement en présence de l'humoriste et enfant du pays Titoff et de l'influenceuse Allaudienne « La fille à l'envers ». Cette première édition du marché nocturne a permis à de nombreux visiteurs de déambuler de 19h à 23h au fil des ruelles, de visiter les boutiques des commerçants ouvertes pour l'occasion et les stands d'artisans-créateurs, d'ici et des alentours. Plusieurs centaines de visiteurs ont pris le temps de partager ce bon moment, dans le strict respect des protocoles sanitaires, avec cet événement festif, convivial et familial qui correspond pleinement à la manière dont la nouvelle municipalité souhaite relancer l'activité de la commune.

La prochaine édition des marchés nocturnes aura lieu dès le début du printemps prochain.

«ZIZE DU PANIER» MARRAINE AU GRAND COEUR ENGAGÉE DANS LA CAMPAGNE «OCTOBRE ROSE»

Toute une journée dans les rues d'Allauch et auprès des commerçants et restaurateurs solidaires de l'opération : c'est ce qu'a fait Zize le 21 octobre dernier au service de cette belle cause.

Tout le mois d'octobre, Allauch s'est associée à la campagne nationale de lutte contre le cancer qui permet de soutenir la recherche médicale et scientifique, de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, à travers notamment l'association « Histoire de Filles ».

En consommant dans les commerces partenaires jusqu'au 31 octobre, un don a pu être reversé à l'association qui a pour objectif d'accompagner les patients atteints de cancers.

Cette action de solidarité s'est accompagnée d'une opération de sensibilisation à travers une exposition photo réalisée par M. Dumonteil et Mme Bouyala, parrainée par deux grandes entreprises allaudiennes



WyPlay et MetSens.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle mobilisation au service de la lutte contre le cancer.

ZONE D'ACTIVITÉ DE FONTVIEILLE LA VILLE MOBILISÉE AUPRÈS DES ENTREPRENEURS

Le 16 octobre dernier, le Maire a réuni l'ensemble des chefs d'entreprises de la Zone d'Activité de Fontvieille à Allauch, préfigurant ainsi les ambitions de la municipalité en terme d'entreprenariat.

Cette réunion de travail a été l'occasion d'évoquer plusieurs sujets importants : appui administratif, lien avec les institutions, développement de la fibre, voirie, stationnement, gestion des déchets, signalétique... La municipalité, par la voix de Serge Bennica et Emmanuelle Girard-Thivillier, tient à être à l'écoute et à répondre au mieux aux besoins et préoccupations des entreprises.

Cette action s'inscrit dans un climat de confiance accrue et de collaboration avec tous les entrepreneurs d'Allauch. La zone d'activité de Fontvieille constitue un des moteurs forts de notre territoire.

Ainsi, il a été décidé de réunir, chaque semestre, les acteurs du monde économique et les décideurs politiques pour co-construire la vision et les projets à dimension économique de la commune ainsi que de consulter systématiquement les acteurs économiques sur les projets impactant les entreprises.

Afin de pérenniser son développement économique, un plan d'extension de la ZAC de Fontvieille est à l'étude pour permettre aux entreprises locales de s'agrandir et d'accueillir de nouvelles activités, tout en respectant notre cadre de vie, sans pollution, ni nuisance.

Nos entreprises, nos artisans, nos commerçants sont une richesse pour notre territoire. En ces périodes difficiles, nous avons le devoir de promouvoir et de soutenir leur activité, au-delà des aides que la ville sera en capacité de déployer en faveur des entreprises les plus touchés par la situation sanitaire.

Dans cet environnement communal protégé, le parc d'Activité constitue le cœur de la vie économique de notre commune depuis près de 40 ans. Établi sur près de 5 hectares, il compte une trentaine d'entreprises et génère des centaines d'emplois.



CONSEIL DE TERRITOIRE / METROPOLE UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE POUR NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ



Face à la crise sanitaire, le Conseil de territoire s'est mobilisé en faveur de nos commerces de proximité. Sous la présidence du maire de Gémenos, Roland Giberti, il a été voté un soutien exceptionnel d'1 million d'euros pour aider financièrement nos commerçants, restaurateurs et cafetiers qui luttent pour leur survie.

Grâce à une convention de partenariat en faveur des commerçants de proximité, chaque commerce fermé administrativement par le confinement pourra ainsi bénéficier à Allauch d'une aide supplémentaire pouvant atteindre 50% du loyer versé en novembre à hauteur de 400€ maximum.

- Son application sera précisée sur la base de la présentation d'une copie du bail, en lien avec les services municipaux : (commerce@allauch.com / 04 86 67 46 12).

- Cette aide s'appliquera en complément des mesures municipales déjà actées dans le cadre du dernier Conseil municipal du 12 novembre dernier.

Cette mesure ne permettra pas de compenser 100% du manque à gagner mais tout doit être mis en œuvre pour limiter la casse économique de nos petits commerçants qui ont besoin de la mobilisation de tous pour faire face à cette situation inédite.

PROJET LINÉA LA COUR D'APPEL CONFIRME SON UNE VICTOIRE POUR ALLAUCH



Opposé à sa réalisation comme de nombreux Allaudiens, le Maire s'est félicité du rejet du projet routier de la Linea (liaison du nord-est de l'agglomération marseillaise) acté le 30 septembre dernier par la Cour d'Appel conformément à la décision du Tribunal administratif de Marseille en date du 14 mars 2019

« C'est une victoire pour Allauch d'acter l'abandon de ce projet routier qui devait traverser notre commune de part en part. Je tiens à adresser mes félicitations aux membres du Collectif Saint-Mitre et l'Association de Défense des Riverains de la Linea (ADRL) qui sont mobilisés depuis plusieurs années contre ce projet de boulevard urbain de près de 50 mètres de large sur lequel devaient circuler, si

le projet avait abouti, 35 000 véhicules par jour. Le collectif et l'ADRL bénéficiaient de tout mon soutien, je me suis toujours opposé à ce projet qui ne répondait plus aux exigences écologiques actuelles. C'est une victoire à la fois pour l'environnement, pour la qualité de vie des riverains de ce projet routier obsolète et pour l'ensemble des Allaudiens », a ainsi déclaré Lionel de Cala.

Le tribunal administratif avait annulé la déclaration d'intérêt public de ce projet, jugement confirmé par la cour administrative d'appel le 8 septembre dernier. Suite à une nouvelle procédure d'appel, le 30 septembre, la justice vient une nouvelle fois d'affirmer sa position actant ainsi l'abandon définitif du projet.

ABANDON :

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL

Le projet de Linea définitivement plombé

C'est la fin. Le projet de Liaison du nord-est de l'agglomération marseillaise (Linea) a reçu hier son coup de grâce judiciaire. En effet, la cour administrative d'appel de Marseille a rejeté les requêtes de l'État et du département des Bouches-du-Rhône qui avaient fait appel de la décision du tribunal administratif de Marseille. Ce dernier avait, le 14 mars 2019, donné raison aux associations mobilisées depuis des années contre ce projet. En cela, le tribunal a largement suivi les conclusions du rapporteur public.

Dans son arrêt, que nous avons pu consulter, la cour administrative d'appel a considéré hier que les deux administrations "ne sont pas fondées à se plaindre" de la décision du tribunal administratif de Marseille. Les magistrats reviennent sur la réalisation de ce boulevard urbain de 7 km de long entre l'ave-

nue du Merlan et Allauch.

"Alors même que le projet déclaré d'utilité publique par l'arrêté répond à une finalité d'intérêt général, l'intérêt qu'il présente apparaît, dans les circonstances de l'espèce, comme limité", écrit la cour. D'autant que le coût global du projet s'élève à 176 millions d'euros, soit plus de 25 millions d'euros au km. Et qu'il nécessitait l'expropriation de 53 résidents, sans parler des nuisances sonores occasionnées. Autant dire que "le bilan coûts-avantages" mis en avant le 8 septembre dernier par le rapporteur public laisse effectivement songeur. Le projet initial, sorti des cartons dès 1968, envisageait de faire coexister intelligemment dans ce périmètre route, bus et tramway. Dans un communiqué, le maire d'Allauch, Lionel de Cala, s'est félicité hier soir du rejet du projet: "C'est une victoire pour Allauch". **D.T.**

Rappel historique

Dans les années 1960/1970, l'Etat, avec l'accord de la Ville de Marseille, voulait réaliser une autoroute traversant Allauch, dénommée «B55», qui devait relier l'autoroute Nord à l'autoroute Est. Au milieu des années 70, la ville s'est opposée à ce projet qui coupait Allauch en deux et a obtenu sa suppression. Les services de l'Etat, propriétaires des terrains, abandonnant ce projet, les ont rétrocédés au Département des Bouches-du-Rhône. Ce dernier décida alors de créer une voie dénommée RD4 déviée empruntant le même tracé que celui de la B55, mais aux caractéristiques modifiées. Là encore la commune, grâce à la mobilisation de Roland Povinelli à l'époque, marqua son opposition et obtint l'abandon de ce premier projet.

LES EMBUS L'AVENUE DE PROVENCE AVANCE

La deuxième phase des travaux concernant la requalification de l'Avenue de Provence fait suite à celle réalisée aux abords du lycée.

Elle concerne la portion de voie comprise entre le rond-point situé à l'intersection du chemin des Aubagnens (rond-point dit « du portail ») jusqu'au rond-point du lycée.

Ces travaux, réalisés par la Métropole Aix-Marseille-Provence intègrent les aménagements permettant l'enfouissement des réseaux d'éclairage public, la création de trottoirs et de pistes cyclables, avec pour objectif le ralentissement de la vitesse des véhicules motorisés et l'amélioration du confort des déplacements piétons et cycles (comprenant l'aménagement d'une voie Personne à Mobilité Réduite - PMR).

Afin de limiter les perturbations sur la circulation, certaines prestations ont été réalisées de nuit. Ces travaux devraient se terminer en fin d'année. La troisième et dernière phase de travaux débutera début 2021 pour s'achever au premier semestre de la même année. Elle porte sur la réalisation de l'éclairage public et l'aménagement des espaces verts.

LOGIS-NEUF PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS

Des travaux ont été réalisés cet été afin de modifier l'entrée du parking du stade Fassanaro au Logis-Neuf et ainsi mieux garantir la sécurité des piétons.

Les aménagements ont consisté en la construction de trottoirs de part et d'autre de la voie d'accès et ont nécessité le déplacement des mâts d'éclairage, de la vidéo surveillance et la démolition de l'ilot central. L'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été intégrée à ces travaux.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE MOBILISÉE FACE À LA CRISE

Suite aux élections municipales du 15 mars et du 28 juin derniers, une nouvelle équipe municipale est à votre service depuis le 4 juillet. Menée par Lionel de Cala, cette nouvelle municipalité est pleinement engagée depuis le premier jour pour défendre les Allaudiens et leur qualité de vie. Allauch, au même titre que toutes les communes de France a dû faire face à une situation inédite ces derniers mois, avec notamment la pandémie mondiale de COVID-19 qui fait toujours rage ; il est du devoir de chacun, d'agir pour se protéger et protéger nos concitoyens. Notre commune est en première ligne depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent. Nous remercions et rendons hommage à l'ensemble du personnel soignant qui a œuvré chaque jour pour sauver des vies. Ils font pleinement exemple et démonstration de leurs talents et leur professionnalisme ; malgré un contexte particulièrement difficile depuis un an. Cette situation nous oblige à constamment s'adapter en faisant face à de nombreuses fermetures, ainsi qu'à plusieurs confinements successifs. Toutefois, la Municipalité a su répondre présente à chaque fois que cela a été nécessaire. Nous avons notamment mis en place une cellule municipale de crise afin de faire le point régulièrement sur la situation et les mesures à prendre lorsque cela était nécessaire. Nous avons également adapté ce format de réunion d'urgence afin de soutenir et venir en aide à nos commerçants de proximité ; et plus récemment à nos restaurateurs et cafetiers frappés de plein fouet par cette crise sanitaire.

La municipalité a également considérablement développé l'effort de transparence en retransmettant en direct vidéo l'ensemble des conseils municipaux. Prochainement, nous publierons un document reprenant l'ensemble des projets d'urbanisme de la commune afin que chacun puisse savoir et comprendre les travaux qui sont menés sur notre territoire. De même, la municipalité a recensé les besoins sociaux sur la commune via le CCAS, des colis de Noël vont être distribués à nos seniors Allaudiens et nous avons mis en place un plan d'appel afin de connaître les difficultés de chacun et apporter un maximum d'aide. Dans la même dynamique, nous allons organiser des conseils de quartier afin de faire remonter les besoins des habitants des différents noyaux villageois pour vous accompagner au mieux au quotidien.

L'équipe municipale « Générations Allauch »

La majorité municipale veut accélérer la construction de logements sociaux à Allauch pour atteindre le pourcentage de 25%! Cela veut dire des centaines de nouveaux logements attribués essentiellement par le Préfet, à des familles venant de quartiers à fort taux de communautarisme et de délinquance. Le maire n'aura presque pas son mot à dire.

Partout où l'arrivée de ces nouvelles populations a été subie, on a pu constater l'augmentation des délits et trafics, et des signes d'appartenance communautaire. Parmi les familles qui vont ainsi arriver, combien réclameront demain des menus spéciaux à la cantine, des horaires séparés à la piscine?

Notre rôle est de protéger Allauch. Le modèle marseillais ? Non merci! Le groupe RN au Conseil municipal s'oppose au fait que le maire lance avec nos impôts ce programme qu'il qualifie de « mixité sociale ». On sait malheureusement ce que cela veut dire!

Notre position est claire : attribuer les logements sociaux actuels aux Allaudiens, et refuser l'arrivée imposée de populations dont d'autres villes de la métropole ne veulent plus. Il en va de notre sécurité, de notre identité, de notre art de vivre. Nous défendrons notre village, comptez sur nous.

Pour qu'Allauch reste Allauch

Six mois après le rendez-vous électoral des municipales, j'entends dresser un constat objectif de l'action de la nouvelle municipalité. Notre groupe d'opposition n'est pas dans la critique systématique et vote certaines délibérations quand elles vont dans l'intérêt des Allaudiennes et des Allaudiens. A l'inverse, il reste déterminé à obtenir des réponses sur la gestion d'une majorité municipale qui semble avoir fait de la « cosmétique » son principal étendard.

A commencer par la sécurité dans une ville qui a été l'objet durant l'été de nombreux vols et cambriolages.

Quand on déclare pendant la campagne électorale que l'on veut recruter des agents de police municipale et qu'au lendemain de son élection, on communique sur le fait que les procédures sont finalement beaucoup plus longues, on peut légitimement se poser des questions.

Comme lorsqu'on fait l'impasse sur les contrôles de sécurité autour des nocturnes de l'été, dans le climat terroriste que chacun sait... Allauch mérite une attention de tous les instants !

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

robineaum@sfr.fr

Ensemble pour Allauch d'Abord

TRÉSORERIE D'ALLAUCH-VILLAGE L'ACCUEIL DU PUBLIC MAINTENU JUSQU'EN 2022

Lionel de Cala, Maire d'Allauch, et Laurent Simon, Maire de Plan-de-Cuques, ont obtenu le maintien jusqu'au 1^{er} janvier 2022 de la Trésorerie d'Allauch / Plan-de-Cuques, qui se trouve dans le village d'Allauch (traverse Chapelle des Filles) au service des deux communes.

Le 12 octobre dernier, les deux élus avaient fait part à Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances, de l'importance pour les administrés du lien de proximité avec les services publics. Lors d'une rencontre organisée à Allauch, le mardi 20 octobre, Francis Bonnet, Directeur Régional des Finances Publiques, a ainsi acté le report du transfert de la Trésorerie initialement programmé au 31 décembre 2020.

Ce nouveau calendrier est de nature à satisfaire les Maires des deux communes qui souhaitent profiter de l'année 2021 pour organiser l'ouverture d'une « Maison France Services ». Cette nouvelle structure marquera le retour du service public au cœur de nos territoires en apportant une réponse de qualité aux besoins des administrés. Ce guichet permettra à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique pour toutes les démarches relatives aux Finances publiques mais aussi à la Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi, la Caisse nationale d'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance vieillesse, et à bien d'autres partenaires.



ALLAUCH/PLAN-DE-CUQUES

La trésorerie maintenue jusqu'en 2022



Les maires d'Allauch et Plan-de-Cuques, Lionel de Cala et Laurent Simon, ont obtenu gain de cause. (PHOTO ANTOINE TOMARELLI)

Les maires Les Républicains d'Allauch et Plan-de-Cuques, Lionel de Cala et Laurent Simon, ont obtenu le maintien de la trésorerie qui se trouve dans le village d'Allauch, traverse Chapelle des Filles, au service des deux communes, jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Comme nous vous le révélions dans notre édition *Le Provençal* du 15 octobre dernier, les deux maires avaient fait part à Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, de "l'importance pour les administrés du lien de proximité avec les services publics". Et lors d'une réunion publique organisée mardi, Francis Bonnet, directeur régional des finances

publiques, a acté le report du transfert de la trésorerie initialement programmée au 31 décembre 2020, puis au 31 août 2021. Les deux maires se disent "satisfaits" de ce nouveau calendrier, et entendent profiter de l'année 2021 pour organiser l'ouverture d'une "Maison France Services". Un guichet qui permettra à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique pour toutes les démarches relatives aux finances publiques, à la caisse d'allocation familiale, à la caisse nationale d'assurance maladie... et bien d'autres. **LC**

Réunion organisée à Allauch avec Francis Bonnet, Directeur Régional des Finances Publiques





BIENVENUE AU PÈRE MATTHIEU DESJARDINS

Le Père Matthieu Desjardins, 35 ans, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier et officie désormais en lieu et place du Père Guillaume Lepoutre qui a quitté notre paroisse pour se consacrer à une mission au Bénin.

Lors de la dernière messe célébrée par le Père Lepoutre le 30 août, le Maire, Lionel de Cala, lui a remis officiellement la médaille de la ville pour ses 12 années passées à Allauch (2008 - 2020) durant lesquelles il s'est beaucoup investi dans la vie communale et a largement contribué au rayonnement de nos traditions provençales. Il est remplacé par Matthieu Desjardins. Cet enfant du pays, né en 1985 à Marseille, a suivi un cursus scolaire à Cuges, au

collège Sainte-Marie d'Aubagne et au lycée de Sion. Il a fréquenté la paroisse d'Aubagne et l'aumônerie du Garlaban, conduite par le Père Bernard Lucchesi, et il est aussi scout marin d'Europe. Présent sur l'ensemble paroissial de Saint-Barnabé depuis 2012, il est ordonné diacre l'an dernier avant d'intégrer la paroisse d'Allauch pour en devenir le curé. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

PATRONAGE SAINT-LAURENT SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET DES ANIMATIONS POUR TOUS

Depuis 2012, le patronage Saint-Laurent propose une aide aux devoirs et des animations tous les soirs, les mercredis et les vacances, aux enfants et aux jeunes du CP à la 3^{ème}.

Le soutien à la scolarité a lieu les soirs de semaine, après l'école ou le collège, de 15h15 à 19h15. Des animations sont ensuite proposées : activités manuelles, théâtre, jeux de société...

L'accueil se fait également les mercredis de 7h45 à 19h15 et pendant les vacances scolaires, excepté celles de Noël (de 7h45 à 18h). Autour de différents thèmes comme la nature, le sport, la

musique ou bien encore l'art, les enfants apprennent, jouent et se développent. L'équipe du patronage est composée d'une directrice et d'un adjoint ainsi que de bénévoles qui accompagnent les enfants durant toutes les activités. Les tarifs à la journée, à la demi-journée et pour les soirs sont établis en fonction du quotient familial. Le patronage est partenaire de la carte « Collégiens de Provence » qui donne accès à des tarifs préférentiels.

Le patronage d'Allauch est également partenaire d'actions solidaires. Dernièrement une opération a été menée avec l'association

« On est Marseille » qui a fourni des kits comprenant du savon, des masques, du shampoing, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes. Le patronage les a ensuite distribués directement aux familles allaudiennes en situation de précarité ainsi que par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

RENSEIGNEMENTS :
 • Patronage Saint-Laurent
 • au 06 28 92 09 98 ou par mail :
 • patronageallauch@gmail.com.
 • Le patronage se situe
 • au 435, avenue Leï Rima,
 • au Logis-Neuf.

ALLAUCH DANS LA LUMIÈRE **DES OBJECTIFS**



Cet été, la magnifique Bastide de Fontvieille a servi de décor pour une séance photo de la marque marseillaise « French Terry 1818 ». Une fois de plus, notre Commune n'a pas fini de dévoiler tous ses atouts !



LES CAMÉRAS D'AZUR TV SE SONT POSÉES A ALLAUCH

Chaque semaine, l'émission « Découvertes » de la chaîne Provence AZUR TV part à la découverte des villages qui font la richesse de notre région. Le 6 octobre dernier, c'est notre beau village qui a été mis à l'honneur.

Du haut de sa colline, surplombant Marseille, Allauch cache jalousement tous ses secrets. De son massif étendu sur 4 000 hectares, en passant par ses ruelles à la douceur typiquement provençale, ses moulins, ses églises, sa chapelle ou encore son musée, la commune mérite bien plus qu'un détour, en toutes saisons.

- **RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**
- pour les visites guidées
- ou les visites du moulin Louis Ricard
- Maison du Tourisme Louis Ardissonne
- Esplanade Frédéric Mistral
- Tél. : 04 91 10 49 20

GUIDE VERT MICHELIN 2020 ALLAUCH DE NOUVEAU MISE À L'HONNEUR

Chaque année, le Guide vert Michelin dévoile les nouvelles étoiles attribuées aux sites touristiques du pays. Il met ainsi l'accent sur la découverte du patrimoine naturel et culturel des régions françaises. Pour la 6^e année consécutive, la ville d'Allauch s'est vue décerner une étoile et se retrouve estampillée ville et site remarquable à visiter !

Les atouts de notre belle commune ont su de nouveau séduire les enquêteurs du Michelin.





LE MARCHÉ DU MERCREDI

TOUS LES MERCREDIS MATINS, un marché provençal vous attend de 8h30 à 12h30 au cœur du village d'Allauch.

Dans un cadre chaleureux, vous y retrouverez de bons produits ainsi que des spécialités locales.

Vêtements, fruits et légumes, charcuterie, poissons, produits bio et objets divers : de nombreux exposants fidèles au rendez-vous installent, chaque semaine leur étals colorés. L'occasion également de découvrir ou redécouvrir nos commerces du village.

Un vrai moment convivial à partager !

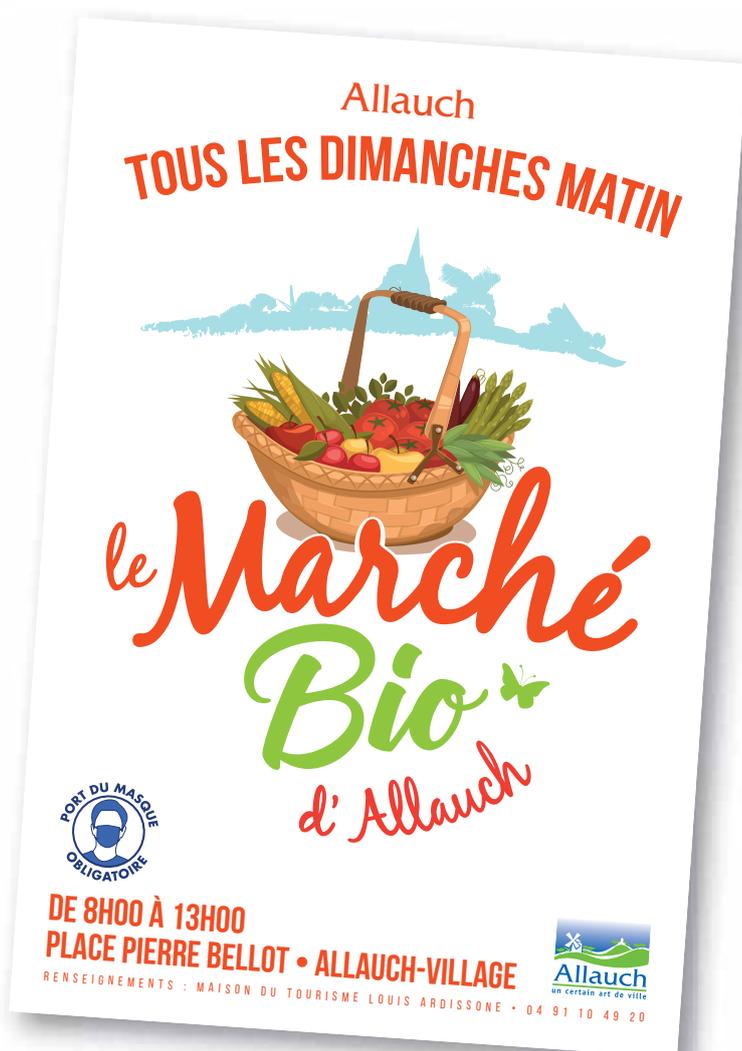


MARCHÉ BIO ET DE PRODUCTEURS D'ALLAUCH

TOUS LES DIMANCHES, de 8h à 13h, place Pierre Bellot au centre du village, rendez-vous au marché bio et de producteurs d'Allauch pour y découvrir leurs produits : nougats, chiques, sucres miel, fruits et légumes, biscuits artisanaux, fromages, miel, pain d'épice, confitures... De quoi régaler vos papilles !

Ce marché bio regroupe plusieurs objectifs :

- Encourager l'économie locale et l'emploi dans le département. En consommant des produits issus de producteurs locaux, on dynamise les échanges !
- Participer à créer un lien social entre agriculteurs et citoyens avec la promotion du marché, lieu convivial où l'échange est favorisé.
- Favoriser la qualité alimentaire avec une agriculture bio qui favorise les variétés locales. Elle propose à notre curiosité des fruits et des légumes oubliés, des céréales et des légumineuses qui ont quelquefois disparues de nos assiettes.
- Apporter un soutien aux agriculteurs qui ont fait le choix d'une agriculture respectueuse de l'environnement.



NUMÉROS UTILES OU NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE

NUMÉROS UTILES & SERVICES MUNICIPAUX

A.L.S.H (CENTRES AÉRÉS)
04 86 67 46 64

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
«BERNARD MONGE»
04 91 10 49 30

BUS À LA DEMANDE (N° VERT)
0 805 460 113

BUS DES COLLINES (N° VERT)
04 88 77 60 78

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)
04 91 10 44 30

COMPLEXE SPORTIF
JACQUES GAILLARD
04 86 67 46 00

CRÈCHE MUNICIPALE
DU LOGIS-NEUF
04 86 67 46 60

ESPACE ROBERT OLLIVE
04 86 67 46 33

GUICHET FAMILLE
04 86 67 46 47

GYMNASE FRANCIS TOMMASI
04 86 67 46 65

HALTE GARDERIE
«LES PETITS PRINCES»
04 86 67 46 62

MAIRIE STANDARD
04 91 10 48 00

MAISON DE LA VIE
ASSOCIATIVE
04 91 10 44 75

MAISON DE QUARTIER
«GÉRARD PHILIPPE»
(ALLAUCH CENTRE)
04 91 10 49 43

MAISON DE QUARTIER
«JOSEPH BONINO»
(PIÉ D'AUTRY)
04 86 67 46 32

MAISON DE QUARTIER
«YVES MONTAND»
(LA POUNCHE)
04 86 67 46 30

MAISON DE QUARTIER
«JACQUES CHIRAC»
(LOGIS-NEUF)
04 86 67 46 31

MAISON DU TOURISME
«LOUIS ARDISSONE»
04 91 10 49 20

MAISON MUNICIPALE DES
SENIORS
04 91 10 44 72

MUSÉE D'ALLAUCH
04 91 10 49 00

PISCINE MUNICIPALE
04 86 67 46 05

POLICE MUNICIPALE
04 91 10 49 07

RÉGIES TECHNIQUES
MUNICIPALES
04 91 10 49 50

SERVICE DES CIMETIÈRES
04 91 10 49 27

SERVICE DES ÉLECTIONS
04 91 10 48 75

SERVICE ÉDUCATION
04 86 67 46 25

SERVICE EMPLOI
04 86 67 46 40

SERVICE
JEUNESSE/PRÉVENTION
04 86 67 46 20

SERVICE POPULATION
04 91 10 48 71, 72 ET 73

SERVICE PROTECTION DES
ANIMAUX
04 86 67 46 70

SERVICE PROTECTION DES
COLLINES
04 86 67 46 70

SERVICE URBANISME
04 91 10 48 40

NUMÉROS UTILES & URGENCES

ALERTE ENLÈVEMENT 197

ALLO ENFANCE EN DANGER
URGENCES (N° VERT
NATIONAL) 119

AMELI (SÉCURITÉ SOCIALE)
36 46

APPELS D'URGENCE DEPUIS
UN PORTABLE DANS TOUTE
L'UNION EUROPÉENNE 112

CAF 0 810 251 310

CENTRE ANTIPOISON
04 91 75 25 25

CENTRE DES BRÛLÉS INTER-
RÉGIONALE MÉDITERRANÉE
04 91 38 39 38

CENTRE HOSPITALIER
«LOUIS BRUNET» ALLAUCH
04 91 10 46 46

CENTRE INTERBANCAIRE
D'OPPOSITION CARTES
BANCAIRES
0 892 705 705

CLINIQUE LA PAGERIE
SOINS DE SUITE ET DE
RÉADAPTATION 04 91 05 52 52

COLLÈGE «YVES MONTAND»
04 91 10 41 00

CRÈCHE «LES ANGELOTS» LA
POUNCHE (CRÈCHES DU SUD)
04 91 07 00 74

DROGUE INFO SERVICE
0 800 231 313

ÉCLAIRAGE PUBLIC
DÉPANNAGE ECOTEC (N°
VERT) 0 800 301 481

EDF/GDF 09 69 32 15 15

ENEDIS DEMANDE DE
RACCORDEMENT
0 969 321 859

ENFANCE EN DANGER 119

ENGAGÉS AUX QUOTIDIEN
MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE
PROVENCE 0 800 949 408

ENSEMBLE PAROISSIAL
D'ALLAUCH 04 91 68 19 41

GRDF URGENCE SÉCURITÉ GAZ
(N° VERT) 0 800 473 333

LA POSTE SERVICES 36 31

LYCÉE D'ALLAUCH
04 91 64 19 23

MAISON DE RETRAITE LA
PROVENCE (LOGIS-NEUF)
04 91 68 21 79

NUMÉRO D'URGENCES
PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES
114

PERCEPTION
04 91 07 73 73

PHARMACIES DE GARDE
32 37

POLICE NATIONALE
17

POMPIERS
18

PRÉFECTURE DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
04 84 35 40 00

SAMU
15

SECOURS EN MER (C.R.O.S.S)
196

SEM INTERVENTIONS
TECHNIQUES ET AUTRES
0 969 394 050

SERAMM RENSEIGNEMENTS
ET URGENCES (APPEL NON
SURTAXÉ)
0 969 390 213

SIDA INFO SERVICE (N° VERT)
0 800 840 800

SOS FEMMES BATTUES
04 91 24 61 50

SOS INFARCTUS
04 91 49 91 91

SOS MÉDECINS
36 24

SOS VIOL
04 91 33 16 60

SPA MARSEILLE PROVENCE
04 91 45 63 51

URGENCES DENTAIRES
(DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS)
0 892 566 766

URGENCES VÉTÉRINAIRES
04 88 60 39 00
OU 04 91 13 44 44

Plus d'informations sur les services municipaux sur www.allauch.com

COMMERCES - ENTREPRISES PROFESSIONS LIBÉRALES

F2 Dance

Fiona ETZI

ZAC de Fontvieille N°7

Tél. : 06 24 54 03 01

f2dance.show@gmail.com

Ouverture : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 17h30 à 21h30 ;
mercredi de 14h30 à 21h30 et
samedi de 11h à 12h

Elle & Lui

Prêt à porter féminin et
masculin, chaussures et
customisation de baskets

Monsieur Pascal GUZENE

Le Carré d'Or 670, av du
Canton Vert

Tél. : 04 91 64 29 48

pascalguzene@wanadoo.fr

Ouvert le lundi de 14h à 19h et du
mardi au samedi de 10h à 19h

MG Nails & Beauty

35, chemin va à la fontaine

Tél. : 07 49 23 09 09

Ouvert du lundi au vendredi de
9h à 19h et le samedi de 9h à 14h

La Cuisine de Cyn

Epicerie fine

Madame et Monsieur

BIZEAU

2 Grand Rue

Tél. : 06 58 23 42 24

lacuisinedecyn@gmail.com

Ouvert du lundi au dimanche de
8h à 19h, le vendredi de 8h à 22h.

L'instant sourcils by Catherine

Maquillage permanent

Catherine WILSON

13, Rue des Moulins

Tél. : 06 48 51 22 99

Sur rendez-vous

Les Allaudiennes

Création de bijoux

Sonia BOISNARD

5, Place Benjamin Chappe

Tél. : 07 71 00 39 45

Ouvert tous les jours sauf le lundi
de 9h30 à 19h

André Rénovation

Société de travaux dans le
bâtiment tout corps d'état

Lionel BILBEAUD

ZAC de Fontvieille C7

Route des 4 saisons

Tél. : 04 91 03 08 36

06 77 87 72 60

andre-renovation@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Fermé le samedi et le dimanche

Boutique Yanou

Prêt à porter féminin

Yannick BOSSY

7, rue Fernand Rambert

Tél. : 09 54 53 86 58

Facebook : yanoushop yanou

Ouvert du mardi au samedi

de 10h à 18h30 (non-stop).

Le dimanche de 10h à 13h.

Fermé le lundi.

Jade bijoux

Création de bijoux fantaisie,
accessoires de décoration
artisanale

Annick TANGUY

11, rue Fernand Rambert

Tél. : 06 14 02 85 39

Facebook : jade bijoux

Ouvert tous les jours sauf

dimanche et lundi de 10h à 13h

et de 15h à 20h

PROFESSIONS LIBÉRALES :

Cabinet d'hypnose Ericksonienne

Anne-Marie CUSUMANO

Lot. Les Gloriettes

7, rue Etienne Louis

Tél. : 06 60 99 63 46

Sur rendez-vous.

HYPNO ZEN

Isabelle DAVID

35, chemin va à la fontaine

Tél. : 06 59 68 92 08

Sur rendez-vous

du lundi au jeudi

de 8h à 20h

RÉOUVERTURE :

Pressing 5 à sec

Mademoiselle Camille

CHEHBOUB

Centre Commercial du Jet d'eau
602, avenue 7ème Régiment du
Tirailleur Algérien

Tél. : 09 86 12 14 14

5asec.allauch@gmail.com

Ouvert du lundi au samedi de

8h30 à 12h30 et de 14h à 19h00

Fermé le dimanche

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE :

Trendy Pizza

Monsieur Romain
BENHAMOU

Avenue Salvador Allende -
13190 ALLAUCH

Tél. : 06 22 57 01 79

romainbenhamou@yahoo.fr

CHANGEMENT DE LOCAL ET D'ENSEIGNE DE LA PRESSE D'ALLAUCH VILLAGE :

O'Café presse d'Allauch

Café/presse

Madame et Monsieur

ASTIER

28, rue Frédéric Chevillon

Tél. : 04 91 62 60 27

Mail : agence.astier@mail.com

Ouvert du mardi au samedi de

7h à 12h30 et de 15h30 à 19h.

Dimanche de 8h à 12h30.

Fermé le lundi.

**Nous leur souhaitons
la bienvenue à Allauch
en espérant que ces
quelques lignes les
fassent connaître et
leur permettent d'avoir
une clientèle nombreuse.**

✦ **NOUVEAUTÉ POUR NOËL** ✦
ALLAUCH LANCE UNE "MARKETPLACE"
POUR SES COMMERCES DE PROXIMITÉ

En 1 clic, j'achète local

ma ville mon shopping

www.mavillemonshopping.fr/allauch



J'INDIQUE **ALLAUCH** OU **13190**
POUR TROUVER MES COMMERÇANTS



#AllauchEnsemble